



Traité Yoma

Michna 7 - Chapitre 8

מי שנפלה עליו מפולת--ספק הוא שם ספק אינו שם, ספק חי ספק מת, ספק נוכרי ספק ישראלי--מפקחין עליו. מצאוהו חי, מפקחין עליו; ואם מת, יניחוהו.

Si un éboulement se produit alors qu'on ignore si quelqu'un se trouvait à cet endroit, si cette personne est encore vivante, ou si elle est déjà morte, si la personne ensevelie est un païen ou non, on devra la dégager ; si on trouve alors cette personne en vie, on continuera à la dégager ; mais si elle est déjà morte on la laissera là.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions